

Bruxelles, le 26 janvier 2023,

Concerne : Aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la librairie émergente

Cher libraire,

Vous l'aurez sans doute appris par la presse, la Fédération Wallonie Bruxelles par l'intermédiaire de la Ministre de la Culture Bénédicte Linard, a décidé d'octroyer une aide aux librairies émergentes.

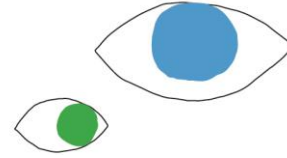
Cette aide sera fournie aux librairies qui en font la demande, par l'intermédiaire du SLFB selon des critères établis en accord avec la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB). Elle vise à aider les librairies de deux ans et moins qui n'ont pas encore droit aux aides de la FWB réservées aux librairies labellisées de plus de 2 ans.

Nous travaillons avec une enveloppe fermée de 40.000€, le montant attribué à chaque librairie dépendra donc du nombre de dossiers rentrés.

CONDITION D'ACCES A CETTE AIDE :

- Être une librairie **émergente**, CAD
 - o Toute librairie indépendante répondant aux critères d'affiliation du SLFB*
 - o Toute librairie en processus d'ouverture ou ouverte depuis maximum 2 ans – à compter de septembre 2022
*Défendre un assortiment significatif (+de 50% du CA) et pluri-éditorial de livres neufs, non liés à la nouveauté dans un local accessible au public, ouvert selon un horaire de minimum 30h/semaine. Répondre à la commande à l'unité et être indépendant dans le choix de son assortiment.
- Ne pas être en processus de labellisation
- Pouvoir justifier d'un besoin et d'une **dépense dans les catégories suivantes** (aide maxi 3000€, plusieurs postes peuvent être combinés)

Différents types de soutiens	Aide maxi par poste
Stock de fonds	3000
Mobilier, luminaire, enseigne	3000
Matériel informatique, logiciel de gestion professionnelle SAUF SI DEJA BENEFICIE D'UNE AIDE LIBREL	1000
Outils bibliographiques : BDL, Electre, Livre hebdo, SAUF SI DEJA BENEFICIE D'UNE AIDE BDL	600
Animations littéraires- PAS DE SIMPLE DEDICACE	3000



Formations- par ex informatique (à un programme de gestion ou programme comptable)	1200 (600€ /jour)
--	-------------------

Pour poser votre candidature, le SLFB exigera un dossier de demande comprenant :

- Un formulaire d'identification, *cfr attaché- LIBRAIRIE EMERGENTE AIDE2022 IDENTIFICATION*
- Les preuves de la création d'une librairie au moyen des justificatifs suivants :
 - o Business plan et factures d'achat détaillées prouvant l'ouverture de comptes auprès des diffuseurs-distributeurs. **(si librairie en création)**
 - o Bilan comptable depuis la création **(si librairie déjà existante)**
 - o Statuts
 - o Bail de location ou photos de l'espace de vente
- Ce dossier sera complété, en fonction de l'accompagnement spécifique déployé, par des justificatifs tels que : *cfr fichier attaché- LIBRAIRIE EMERGENTE AIDE2022 demandes et justification*
 - o Les factures détaillées d'achat (stock, mobiliers, luminaires, enseigne). Des photos du matériel acheté idéalement déjà posé en librairie
 - o Factures de matériel informatique et/ou de logiciel de gestion professionnelle ;
 - o Facture d'abonnement à un outil bibliographique ;
 - o Factures d'une ou des formations suivies (inscription, frais de déplacement.) ainsi que la preuve du suivi de la ou des formations visées (rapport, de la formation).
 - o Les preuves de la tenue des animations littéraires (info au public : poste FB, flyers, mailing), la facture de prise en charge d'un auteur (rémunération ou/et restauration ou/et logement ou/et frais de transport...) ; photos de l'activité

Gaëlle Charon **POUR LE SLFB**